



Centro Universitario Europeo
per i Beni Culturali
Ravello

Territori della Cultura

Rivista on line Numero 27 Anno 2017

Iscrizione al Tribunale della Stampa di Roma n. 344 del 05/08/2010



Sommario



Centro Universitario Europeo
per i Beni Culturali
Ravello

Comitato di redazione

5

De la protection de la culture à la culture de la protection :
trente ans de protection du patrimoine culturel contre
les désastres naturels dans la politique du Centro
Universitario Europeo per i Beni Culturali
Alfonso Andria

8

Il turismo culturale
Pietro Graziani

18

Conoscenza del patrimonio culturale

Luca Di Bianco, Claude Albore Livadie,
Saverio Giulio Malatesta Il progetto "P.A.S.T. in Coast"
e l'insediamento protostorico dello Scalandrone
di Scala (Costa d'Amalfi - Campania)

22

Federico L.I. Federico Pompei e il territorio pompeiano
nel Rinascimento

30

Cultura come fattore di sviluppo

Bruno Zanardi Terremoto "com'era e dov'era"?

40

Metodi e strumenti del patrimonio culturale

Antonio Marrasso Vino, vite e territori viticoli:
patrimonio culturale

46

Comitato di Redazione



Centro Universitario Europeo
per i Beni Culturali
Ravello

Presidente: Alfonso Andria

comunicazione@alfonsoandria.org

Direttore responsabile: Pietro Graziani

pietro.graziani@hotmail.it

Direttore editoriale: Roberto Vicerè

rvicere@mpmirabilia.it

Responsabile delle relazioni esterne:

Salvatore Claudio La Rocca

sclarocca@alice.it

Comitato di redazione

Jean-Paul Morel Responsabile settore
"Conoscenza del patrimonio culturale"

jean-paul.morel3@libertysurf.fr;

Claude Albore Livadie Archeologia, storia, cultura

morel@msh.univ-aix.fr

Max Schvoerer Scienze e materiali del
patrimonio culturale

alborelivadie@libero.it

Beni librari,

documentali, audiovisivi

schvoerer@orange.fr

Francesco Caruso Responsabile settore

francescocaruso@hotmail.it

"Cultura come fattore di sviluppo"

Piero Pierotti Territorio storico,

pierotti@arte.unipi.it

ambiente, paesaggio

Ferruccio Ferrigni Rischi e patrimonio culturale

ferrigni@unina.it

Dieter Richter Responsabile settore

dieterrichter@uni-bremen.de

"Metodi e strumenti del patrimonio culturale"

Informatica e beni culturali

Matilde Romito Studio, tutela e fruizione
del patrimonio culturale

matilde.romito@gmail.com

Adalgiso Amendola Osservatorio europeo
sul turismo culturale

adamendola@unisa.it

Segreteria di redazione

Eugenia Apicella Segretario Generale

apicella@univeur.org

Monica Valiante

Velia Di Riso

Rosa Malangone

Progetto grafico e impaginazione

Mp Mirabilia Servizi - www.mpmirabilia.it

*Per consultare i numeri
precedenti e i titoli delle
pubblicazioni del CUEBC:
www.univeur.org - sezione
pubblicazioni*

*Per commentare
gli articoli:
univeur@univeur.org*

Info

Centro Universitario Europeo per i Beni Culturali

Villa Rufolo - 84010 Ravello (SA)

Tel. +39 089 857669 - 089 2148433 - Fax +39 089 857711

univeur@univeur.org - www.univeur.org

Main Sponsors:



ISSN 2280-9376

De la protection de la culture à la culture de la protection : trente ans de protection du patrimoine culturel contre les désastres naturels dans la politique du Centro Universitario Europeo per i Beni Culturali*

Fondé en 1983 sous les auspices du Conseil de l'Europe, qui en est membre, le Centre Universitaire Européen pour les Biens Culturels de Ravello a pour objectif de promouvoir, par le biais d'une approche culturelle unitaire et clairement transdisciplinaire, la protection efficace du patrimoine culturel ainsi que la formation d'experts capables de l'assurer.

Le but du Centre et son approche scientifique sont synthétisés dans la Déclaration de Ravello, dénommée l'« Unité de la Culture », qui est le manifeste fondateur du Centre, dans lequel sont affirmés solennellement les principes constitutifs.

Le groupe PACT – Techniques physiques, chimiques, biologiques et mathématiques appliquées à l'archéologie – a animé cette réflexion, tandis que à cette époque-là, beaucoup de ses membres faisait partie du Comité Scientifique du Centre. M. Massué a été un des principaux acteurs de notre histoire.

Dans cet esprit, l'intégration des sciences humaines et des sciences de la Terre a trouvé un terrain d'application fertile dans les principaux secteurs d'activité du Centre: les foyers d'archéo-vulcanologie (l'échange d'informations et des méthodes entre vulcanologues et archéologues), la protection du patrimoine dans les zones à risque, la protection du «territoire historique» (l'expression a été forgée à Ravello pour définir les éléments qui composent ce que l'on appelle le «patrimoine culturel mineur»: architecture vernaculaire, construction rurale typique, usines anciennes, cultures traditionnelles, etc.).

C'est dans ce contexte que le Centre a organisé des séminaires et des cours sur «La conservation et la protection du patrimoine culturel dans les zones à risque sismique» (1985), «Vulcanologie et archéologie» (1987), «La protection des édifices anciens dans les zones à risque sismique» (1987), « Paestum – Etude de cas de vulnérabilité du patrimoine » (1991).

En 1985 on jette les bases pour la création de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs. En effet au départ c'est le fait d'un certain

**Discours tenu à l'occasion de la
célébration du 30^{ème} anniversaire
du programme EUR.OPA Risques
Majeurs, Monaco 14 Mars 2017*



Fig. 1 Au milieu: Giuseppe Zamberletti, Ravello, juin 1985.

nombre d'hommes et de femmes qui de façon pragmatique et volontaire ont voulu établir un mécanisme de coopération et d'entraide face aux risques naturels et technologiques qui touchent les pays Euro-Méditerranéens.

A l'époque le Président de notre Centre, le Professeur Jacques Soustelle de l'Académie Française, a pris l'initiative d'inviter les Ministres de l'Europe Méridionale, responsables de la prévention et protection contre les risques naturels et technologiques majeures, pour avoir une première réunion informelle à Ravello les 9 et 10 juin 1985. M. Jean-Pierre Massué, Carla Magnoni, Sylvette Physter, Eugenia Apicella et moi-même, ont été le moteur de cette rencontre-là.

C'est au cours de cette rencontre informelle que les Représentants de l'Espagne, de la France, de la Grèce, de l'Italie et du Portugal ont souligné leur volonté d'engager un ensemble d'actions communes relatives « à la prévention et protection contre les catastrophes majeures ».



Fig. 2 Au milieu: Haroun Tazieff, Ravello, juin 1985.



Fig. 3 Au milieu: Giuseppe Zamberletti et Mario Valiante, à droite: le Président Jacques Soustelle et Carla Magnoni, Ravello, juin 1985.

A cette rencontre ont pris part des importantes personnalités. Il faut souligner qu'à cette époque-là en France le Ministre des désastres naturels était le très célèbre volcanologue Haroun Tazieff.

Cette Rencontre informelle a été suivie de trois autres Rencontres informelles :

- les 10 et 11 Décembre 1985 à Ravello, les Etats représentés étant : Espagne, France, Grèce, Italie, Portugal, République de Saint Marin et Yougoslavie ;
- les 24 et 25 mai 1986 à Ravello avec les Représentants d'Espagne, de France, de Grèce, de Malte et de la république de Saint Marin ;
- les 8 et 9 décembre 1986, s'est tenu à Istanbul, à l'invitation du Gouvernement turque, la Quatrième réunion Informelle des Ministres de l'Europe Méridionale responsables de la prévention et de la protection contre les risques naturels et technologiques majeurs.

Lors de cette Rencontre d'Istanbul les Ministres ont adopté une Résolution par laquelle - sur la base de la Recommandation 1036 de l'Assemblée Parlementaire relative à la Prévention et à la Protection contre les risques naturels dans le bassin Méditerranéen - ont proposé au Comité des Ministres d'autoriser l'établissement d'un Accord Partiel Ouvert aux Etats non membres du Conseil de l'Europe. Ils se sont félicités des activités déjà engagées au Centre Universitaire Européen pour les Biens Culturels de Ravello et au Centre Européen de médecine des Catastrophes de Saint Marin qui sont donc les deux premiers Centres Européens de notre Accord. Le texte adopté par les Ministres indiquait l'objectif de cet Accord :

"Examiner d'un point de vue disciplinaire, les modes de coopération pour la prévention, la protection et l'organisation des

secours contre les risques majeurs. Les Ministres proposaient que le secrétariat général du Conseil de l'Europe assure le Secrétariat avec le concours du Centre Universitaire Européen pour les Biens culturels de Ravello. C'est-à-dire l'engagement du Centre de Ravello, de son Président Jacques Soustelle et de son Vice-Président Mario Valiante ont fait part dès le lancement de cette importante initiative dont je garde un souvenir ému des premières réunions à Ravello”.

En 1987, le Conseil de l'Europe - ayant lancé dans le cadre de l'Accord partiel conclu en matière de prévention, protection et organisation des secours contre les grands risques naturels et technologiques, son programme «EUR.OPA Risques majeurs», que notre Centre avait d'ailleurs promu en prenant l'initiative de solliciter les Ministres de la protection civile de 12 pays de l'Europe méditerranéenne et en accueillant les premières réunions à Ravello respectivement en 1985 et 1986 - confit naturellement à notre Centre les activités de recherche et de formation sur la «Protection du patrimoine culturel dans les zones à risque sismique», qui ont été suivies sur le plan scientifique dès le début par Ferruccio Ferrigni.

Le Centre est désormais parmi les 26 centres européens adhérents au programme EUR.OPA Risques majeurs.

Quelques années en arrière, en 1980, le patrimoine culturel

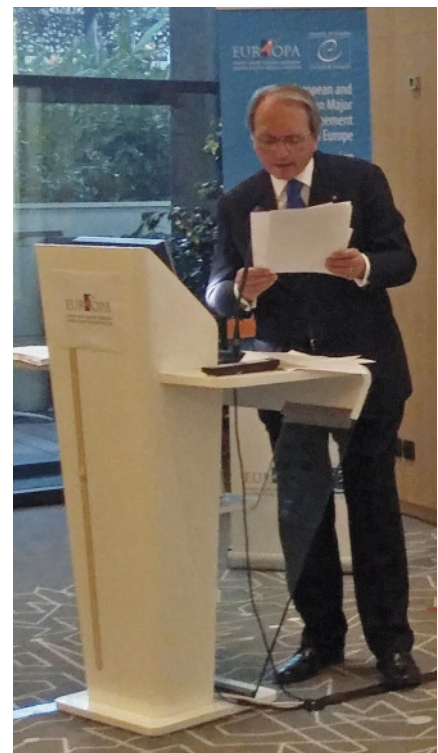


Fig. 4 Alfonso Andria, Monaco mars 2017.



Fig. 5 De Droit: Alfonso Andria, Jean-Pierre Massué, Eladio Fernandez-Galiano, Gianluca Silvestrini, Mechtilde Fuhrer et Tony Varo, Monaco mars 2017.

lors du tremblement de terre qui a frappé de vastes zones de la Campanie et de la Basilicate, avait subi des grandes dégâts. Le Centre Universitaire Européen pour les Biens Culturels a eu, depuis le début de son fonctionnement, une attention spéciale à la conservation du patrimoine culturel, notamment à la prévention des dommages en cas de catastrophes naturelles. Dès le lancement des activités du programme EUR.OPA, il est apparu avec évidence que la protection des vestiges archéologiques, des monuments et des constructions historiques courantes implique des problèmes extrêmement divers. En fait, les techniques parasismiques des ouvrages archéologiques ou des monuments diffèrent peu de celles utilisées pour les édifices actuels, mais la protection des uns ou des autres exige en revanche des critères analytiques et des procédures d'intervention très différents. Les ruines archéologiques ont été réalisées selon des techniques sophistiquées et avec des matériaux précieux, et elles sont toujours gérées par des institutions publiques spécifiques. Les monuments sont très souvent propriété de l'État et destinés à un usage public; ils peuvent facilement être représentés sous la forme de modèles géométriques et l'historique des dommages sismiques, des modifications, etc., qu'ils ont subis est généralement connu. Par contre, les édifices historiques actuels appartiennent et sont utilisés par une multitude de personnes; la reconstitution de leurs avatars architecturaux nécessite des études minutieuses et onéreuses et, surtout, ils peuvent difficilement faire l'objet de calculs (la forme et la structure des édifices anciens ne permettent pas de les représenter selon des modèles fiables; l'hétérogénéité des matériaux rend inutile tout essai en laboratoire).

La difficulté d'appliquer aux bâtis des centres historiques les outils habituels de connaissance de l'ingénierie sismique est apparue immédiatement évidente. Lorsqu'ils ont commencé à développer les activités spécifiques confiées au Centre de Ravello dans le cadre du programme EUR-OPA Risques majeurs, les chercheurs ont donc été «contraints» de développer une approche complètement originale, fruit d'une étroite collaboration entre historiens, archéologues et ingénieurs, qui se sont mis d'accord sur certaines considérations «banales». Aujourd'hui, si un problème de protection d'un centre historique en zone sismique se pose, c'est uniquement parce que ces édifices ont survécu, bien ou mal, à tous les tremblements de terre qui l'ont frappée au fil des siècles. Dans les zones à



Fig 6 Les Correspondants Permanents de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs, Monaco mars 2017.

risque, seules les techniques adéquates et qui se sont avérées efficaces à long terme se consolident et deviennent, par conséquent, traditionnelles. On peut en déduire que, dans les régions régulièrement touchées par les tremblements de terre, les techniques anciennes de construction comportent certainement des composantes parasismiques. Pour protéger les constructions anciennes, le problème à résoudre (ou, inversement, le potentiel à exploiter) consiste à savoir comment reconnaître les techniques antisismiques traditionnelles, comment en évaluer l'efficacité, comment promouvoir le renouvellement de leur utilisation.

Toutefois, il est apparu tout aussi clairement que la vulnérabilité d'une construction n'est pas seulement une question de techniques plus ou moins appropriées ou d'interventions permettant de restaurer la résistance d'origine. La recherche a confirmé que, dans les zones à risque, la vulnérabilité et le niveau de protection dépendent en grande partie des actions de prévention.

Pour résumer les résultats de ces longues années de recherche théorique et d'essais pratiques, on peut affirmer aujourd'hui que:

- dans les zones à risques les édifices et les installations au sol ne sont pas uniquement des objets d'intervention, mais également des sources d'informations;
- les documents archéologiques, les monuments ou les bâtis historiques peuvent être analysés en fonction de critères communs, mais les techniques et les procédures d'intervention doivent être différenciées;
- pour assurer l'efficacité de l'action de protection, il est nécessaire de diffuser largement les connaissances acquises par les experts, en intégrant la recherche par la formation de formateurs et en impliquant activement la communauté locale dans l'activité de prévention, l'encourageant à retrouver - et à actualiser - «ses» techniques (parasismiques, de protection du sol, de protection contre les inondations, les incendies, les glissements de terrain, les avalanches).

La modalité opérationnelle qui caractérise en général les activités de notre Centre consiste donc à associer recherche, intervention sur le terrain et formation. Elle a été mise en œuvre pleinement surtout dans le secteur d'activité qui vise à élaborer des méthodes et des instruments efficaces pour réduire la vulnérabilité des édifices anciens en récupérant ce qui a été défini par l'expression «Culture Sismique Locale» (un' expression également forgée à Ravello).

Par ailleurs, si nous avons besoin aujourd'hui de «renforcer» les monuments, de «récupérer» des quartiers entiers, c'est tout simplement parce que depuis longtemps on a perdu la culture de l'entretien.

Finalement on s'affirme une stratégie de prévention du monument à travers le monitoring constant qui assure dans les plus brefs délais la réparation, l'agrandissement, l'embellissement, sur le modèle d'une institution ancienne comme celle de l'Opera del Duomo, grâce à laquelle sont nés des institutions et des organismes inspirés à cette culture.

En somme, il s'agit de récupérer, en même temps que les monuments et le bâti historique, la culture qui les a engendrés. Une culture qui, dans les zones sismiques, signifiait apprendre à vivre avec les tremblements de terre, mais aussi à en limiter les conséquences le plus efficacement possible.

DE LA PROTECTION DE LA CULTURE A LA CULTURE DE LA PROTECTION: c'est avec cette formule que le Centre de Ravello a célébré l'achèvement de ses dix premières années d'activité en ce domaine, un slogan qui a unifié les diverses

contributions apportées par le Centre aux activités de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (IDNDR).

Pourtant l'activité du Centre n'a pas été consacrée uniquement à l'architecture vernaculaire. De nombreuses initiatives se sont attaquées au problème de la protection des monuments et des ouvrages archéologiques. C'est ainsi qu'il a été possible de reconnaître que, si les techniques parasismiques des ouvrages archéologiques ou des monuments diffèrent peu de celles utilisées dans les bâtis historiques, la protection des uns comme des autres exige par contre des critères analytiques et des procédures d'intervention très différents.

Dans tous les cas, la recherche a confirmé que, dans les zones à risque, la vulnérabilité et le niveau de protection dépendent en grande partie des actions de prévention. En résumé, suite aux résultats des recherches et des essais sur le terrain, il est possible d'affirmer que, pour assurer l'efficacité de l'action de protection, il est nécessaire de diffuser largement les connaissances acquises par les experts, en intégrant à la recherche la formation de formateurs et en impliquant activement la communauté locale.

Au-delà du bilan scientifique de ces trente années de recherche, je voudrais souligner qu'en matière de protection du patrimoine en zone sismique le Centre a renforcé sa fructueuse collaboration avec des institutions internationales prestigieuses (Conseil de l'Europe, UNESCO, ICCROM, UNICEF, OMS, IDNDR) en impliquant un vaste réseau d'experts dans des disciplines variées, provenant de divers pays. Au fil de ces trois décennies le Centre a développé une approche sur la protection des bâtis historiques en zone sismique dont l'originalité est désormais reconnue au plan international (parmi les projets de démonstration et projets internationaux sélectionnés au niveau mondial par l'IDNDR à l'occasion du dixième anniversaire de la création du Centre, un seul concerne les biens culturels: celui de notre Centre de Ravello : l'ATLAS des Cultures Sismiques Locales), fondé sur la réduction de la vulnérabilité des édifices antiques au travers de la récupération de la Culture Sismique Locale. Sur ce thème pendant seize ans le Centre a organisé régulièrement un cours intensif, fréquenté par nombreux experts provenant de différents pays des cinq continents. Tels sont les éléments qui permettraient de lancer une action visant à proposer l'Italie comme référence - en ma-

tière de recherche et de formation - pour l'utilisation de techniques «douces» de protection du patrimoine culturel dans les zones à risque.

Le Centre a prêté son attention aux désastres naturels, en ajoutant à la recherche sur un désastre soudain et imprévisible comme le tremblement de terre, l'intérêt pour un désastre lent et bien prévisible : le changement climatique. Dans les dernières années ont été organisés, en collaboration avec l'Université Paris XII et en particulier sous la direction du Prof. Roger Lefèvre, 22 Cours Intensifs sur cette thématique, bien souvent dans le cadre du programme EUR.OPA.

Le volume «Ancient Buildings and Earthquakes» (Bâtiments anciens et tremblements de terres), qui rend compte des principes, méthodes, acquisitions et instruments opérationnels issus de la recherche sur les Cultures Sismiques Locales et les deux volumes « Climate change and cultural heritage » et « Cultural heritage from pollution to climate change » qui ressemblent les résultats des Cours sur les Changements Climatiques, qui documentent la politique du Centre et qui visent à transférer les résultats de ses recherches à la «culture» des pays concernés. L'objectif est d'aboutir à la promulgation de normes techniques spécifiques pour la conservation et la restauration des édifices anciens et à l'élaboration d'une politique d'encouragement et de soutien à leur entretien

permanent, en tenant compte des techniques selon lesquelles ils ont été réalisés.

Si les tremblements de terre - auxquels le bassin méditerranéen est particulièrement sujet - constituent généralement le principal danger, les autres risques, naturels ou technologiques, n'en sont pas moins graves. Pris en compte par le programme «EUR.OPA Risques majeurs», ils font donc également partie des problèmes, pour la résolution desquels le Centre a donné sa contribution.

L'Accord intergouvernemental, à l'origine du programme EUR.OPA, a pour finalité d'encourager les

États signataires à coopérer le plus étroitement possible afin de permettre des interventions efficaces et coordonnées en cas de catastrophes touchant plusieurs pays, et, en tous les cas, des actions communes de recherche et de formation dans divers secteurs.



Fig. 7 30 ans du programme EUR-OPA Risques majeur.

Avant et après la naissance de l'Accord Partiel Ouvert mon Pays, à cause de l'élevé risque sismique, qui le caractérise largement, a enregistré beaucoup de dégâts et a payé une très grande contribution en terme de perte de vies humaines et de destruction du patrimoine culturel. Les évènements sismiques ont intéressés en 2011 l'Aquila, en août 2016 et plus récemment l'Italie centrale ainsi que la tragédie récente et caractérisée par la fusion de deux émergences, le tremblement de terre et l'avalanche, qui encore une fois postulent des questions auxquelles il faut donner rapidement une réponse en terme d'une activité constante et institutionnalisée de prévention et de préservation.

Sur ces bases, qui sont communes aux autres Pays qui ont signé l'Accord Partiel Ouvert, nous pourrions construire notre commun engagement futur.

Alfonso Andria